



Mardi 7 février 2017 à Brest

L'Europe soutient les projets bretons Déjà plus d'un quart des fonds européens mobilisés

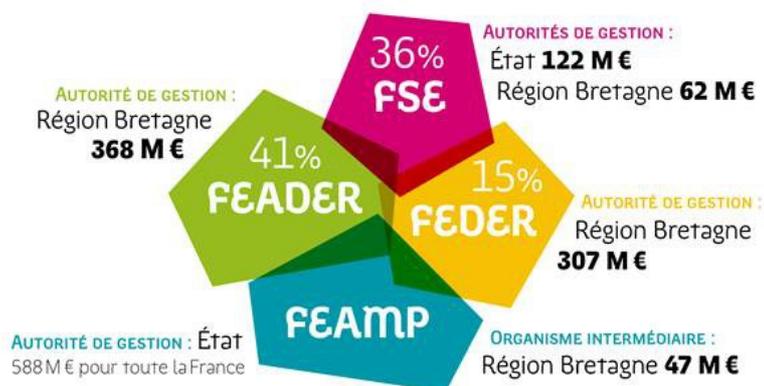
En ce début d'année, c'est la rentrée pour les gestionnaires des fonds européens en Bretagne, au premier rang desquels la Région. La Commission régionale de programmation européenne, dite CRPE¹, s'est réunie ce jour à Brest au plateau des Capucins -dont l'aménagement a été pour partie financé par l'UE-, pour attribuer les aides européennes à des projets de différente envergure, certains structurants pour tout le territoire, d'autres relevant davantage du quotidien des Bretons.

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... : l'action de l'Union européenne se concrétise en Bretagne via l'attribution des aides FEDER, FEADER et FSE, de même que pour l'instruction des premiers dossiers de subventions FEAMP (pêche).

Sur un total de **près d'1 milliard d'€** alloués pour la période 2014-2020, **275,7 M€** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont d'ores et déjà été programmés pour cofinancer les projets de développement sur l'ensemble du territoire (*chiffres au 31 décembre 2016*).

Cet indicateur positif témoigne d'un bon rythme d'utilisation de ces fonds par les acteurs bretons, publics et privés, qu'il s'agisse de **grands projets** essentiels au développement de la Bretagne ou de **projets de proximité** qui contribuent à améliorer le quotidien des Bretons, notamment dans les territoires ruraux.

À **Brest**, par exemple, la construction du **téléphérique** et l'aménagement du **plateau des Capucins** ont successivement bénéficié de fonds FEDER. Le projet de quai EMR du **port de commerce** et le déploiement du **très haut débit pour tous** en seront attributaires dans les mois à venir.



« La politique de cohésion de l'UE est à la fois une politique de solidarité et une politique d'investissement qui contribue à soutenir l'emploi, la croissance économique et le développement durable », a rappelé **Marie Lecuit-Proust**, secrétaire générale adjointe à la Préfecture de Région.

« À quelques semaines du **60^e anniversaire du Traité de Rome** et dans un contexte géopolitique délicat, cette CRPE est pour nous l'occasion de réaffirmer l'attachement de la Bretagne à l'Europe », a souligné enfin **Forough Salami-Dadkhah**, vice-Présidente de la Région en charge de l'Europe.

¹ La CRPE se réunit en moyenne une fois par mois en présence de représentants de la Région, de l'État, des Départements, agglomérations, pays...

> Agriculture et développement rural / FEADER

Lancé en janvier 2014, le programme du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) est engagé à hauteur de **152 M€**, soit un taux de programmation de plus de **41 %** sur les **368 M€** prévus pour 2014-2020.

En 3 ans, **près de 6 000 dossiers** ont été sélectionnés. Dans le cadre du programme de développement rural breton (PDRB), les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.

> Numérique, développement économique et transition énergétique / FEDER

Depuis avril 2015, 159 dossiers ont été sélectionnés dans le cadre du Fonds européens de développement régional (FEDER). Soit un montant total de 46,9 M€ d'aides sur les 307 M€ prévus pour 2014-2020, représentant un taux de programmation de **15 %**. Les projets liés à la recherche, à l'innovation et au développement économique représentent près des 3/4 des fonds engagés.

> Emploi, formation et inclusion sociale / FSE

Sur les **184 M€** de Fonds social européen (FSE) prévus pour 2014-2020, **76,8 M€** ont été programmés pour soutenir l'emploi, l'accès à la qualification pour les demandeurs d'emploi, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne. Le taux de programmation de ce fonds atteint **42 %**.

> Pêche et aquaculture / FEAMP

Adopté fin 2015 par la Commission européenne, le programme FEAMP prévoit 47 M€ au titre des mesures régionalisées, sur un total de 588 M€ au niveau national. A ce jour, 22 mesures sont ouvertes aux porteurs de projets bretons dans les domaines de la formation, l'innovation, les partenariats entre scientifiques et pêcheurs, la protection et la restauration de la biodiversité des écosystèmes marins, l'aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs, les investissements productifs en aquaculture et efficacité énergétique, etc.

Et aussi : les programmes de coopération territoriale européenne (CTE)

Également cofinancés par le FEDER, ils représentent une enveloppe de 1,1 milliard d'€ répartis sur 4 zones en Europe : France Manche Angleterre (223 M€), Espace Atlantique, (140 M€), Europe du Nord Ouest (396 M€) et Interreg Europe (359 M€).

Ces programmes soutiennent des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'innovation, de l'énergie, de la protection de l'inclusion sociale, l'environnement et l'attractivité des territoires. A ce jour, 15 projets de coopération impliquant 20 structures bretonnes sont approuvés pour un montant total de 6 M€ de FEDER.

L'utilisation concrète des fonds européens en Bretagne

Quelques exemples sur le territoire

A ce jour, le FEDER en Bretagne, c'est :

- **8 M€** d'aide à la création du fonds de co-investissement Breizh up
- **5,85 M€** pour le **téléphérique de Brest** mis en service en novembre 2016
- **4 projets de transport multimodal** (Brest, Redon, Vitré et Guingamp)
- **3 699 chercheurs** utiliseront les équipements scientifiques de pointe co-financés par l'Europe
- **63 projets d'innovation**



Téléphérique/Plateau des Capucins - Photo Brest Métropole

A ce jour, le FEADER en Bretagne, c'est :

- **1 330 jeunes agriculteurs** aidés pour leur installation
- **42,1 M€** pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (3 276 dossiers)
- **32 projets de valorisation** de produits agricoles à la ferme (159 134 €)
- **59 M€** consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- **3,8 M€** pour **Breizh Bocage** : maillage bocager et reconquête de la qualité des eaux
- **2 partenariats européens** pour l'innovation impliquant 47 partenaires (3,6 M€)



Photo : Martin Boudier

A ce jour, le FSE en Bretagne, c'est :

Le **Programme Bretagne Formation** (porté par le Conseil régional) :

- **133 formations** qualifiantes organisées pour former **7 047 demandeurs d'emploi** dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : industrie, bâtiment/construction, tourisme, alimentaire, agro-alimentaire et santé.

500 actions engagées dans le cadre du programme national :

- accompagnement des demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises ou décrocheurs
- actions de formation des salariés peu ou pas qualifiés
- accompagnement socio-professionnel des personnes en insertion.
- **plus de 46 000 bénéficiaires** : 27 097 chômeurs, 5 785 personnes moins de 25 ans, 3 001 salariés et 10 408 inactifs.

Les Capucins, le téléphérique, le port de commerce

L'Europe, via les Fonds FEDER, a contribué concrètement à l'aménagement du nouvel éco-quartier des Capucins (7 M€ sur 2007-2013) de même qu'à la construction du premier téléphérique urbain de France qui le dessert (5,35 M€ sur 2014-2020).

> L'aménagement des Capucins, nouvel éco-quartier en centre-ville

Entre 2009 et 2015, l'Union européenne a cofinancé deux phases du projet, via le Fonds européen de développement régional (FEDER) :

▪ 2009 : étude préalable à la ZAC des Capucins

Coût total : 240 000 €

Montant FEDER : **120 000 €**

Participation européenne : **50 %** du coût total du projet

▪ 2015 : travaux d'aménagement du plateau des Capucins

Coût total : 11 760 000 €

Montant FEDER : **5,8 M€**, soit **50 %** du coût total du projet

***Pour mémoire**, le projet d'aménagement du plateau et des ateliers des Capucins comprend la création de 560 logements, d'un parking public couvert de 700 places, le développement d'activités tertiaires et commerciales et l'aménagement d'espaces publics.*

Le quartier regroupe dorénavant de nombreux équipements : la grande médiathèque, le multiplexe, le centre national des arts de la rue, la cinémathèque de Bretagne, des commerces et restaurants, et un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

> Le téléphérique, une solution durable de transport urbain

Entre 2014 et 2016, le projet a bénéficié de **5,85 M€** de fonds FEDER dans le cadre du programme pour le développement durable de l'inter et de la **multimodalité en Bretagne**.

▪ Phase d'études

Coût total : 3 540 000 €

Montant FEDER : **1,5 M€**, soit **50 %** du coût total du projet

▪ Phase de travaux

Coût total : 12 085 000 €

Montant FEDER : **4,35 M€**, soit **33 %** du coût total du projet

***Pour mémoire**, le téléphérique de Brest, mis en service en novembre 2016, relie le nouvel éco-quartier des Capucins au reste de la ville, surplombant de 75 mètres les rives de la Penfeld.*

Avec ce téléphérique urbain, premier du genre en France, Brest Métropole souhaite encourager les modes actifs de déplacement (marche, vélo) et l'usage des transports collectifs en centre d'agglomération qui constituent une alternative efficace à l'usage de la voiture particulière.

Ce système de transport par câble, à motorisation électrique, réduit les émissions en gaz à effet de serre.

> Un nouveau quai EMR sur le port de commerce

Un nouveau projet est soumis ce jour à la CRPE : l'aménagement d'un nouveau quai sur le port de commerce destiné à accueillir des **activités liées aux énergies marines renouvelables (EMR)**.

Une enveloppe de **15 M€ sur un total de 42,3 M€** (35,44% du montant de l'investissement) est programmée pour financer la réalisation de cette infrastructure qui s'inscrit dans le projet global de développement du port de Brest, porté par la Région, propriétaire du site.

Et aussi, deux projets FSE sur le territoire brestois

> ICEO : accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les quartiers urbains défavorisés

Bénéficiaire : chantier d'insertion **SATO Relais**

Montant FSE : **75 000 €** (montant total du projet : 150 000 €)

Créé en 2008, ICEO est un dispositif qui permet aux acteurs sociaux locaux d'aller vers les habitants des 7 quartiers bénéficiaires de la politique de la ville à Brest afin de solliciter leur adhésion volontaire à une démarche d'insertion. L'objectif est de repérer et de toucher des publics, en particulier les femmes et les seniors, souvent éloignés des dispositifs proposés localement, pour qu'ils entreprennent une démarche d'insertion.

ICEO entend également mettre en synergie les différentes interventions des acteurs locaux dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle.

> MEFP : Faire de la clause d'insertion un levier pour l'emploi

Bénéficiaire : Maison de l'emploi et de la formation professionnelle (MEFP) du pays de Brest

Montant FSE : 42 319 € (montant total du projet : 133 224 €)

Pour faire de la clause d'insertion un levier pour l'emploi, ce projet consiste à créer du lien entre l'offre et la demande en faisant appel à la mobilisation sociale des entreprises et leur rôle actif contre la pauvreté et la promotion de l'insertion professionnelle.

Concrètement, la MEFP du pays de Brest accompagne les acteurs publics et privés afin qu'ils intègrent ou généralisent des clauses d'insertion dans leurs commandes (marchés publics et appels d'offres).

La MEFP intervient donc dans différents types de structures avec une méthode similaire d'appui, accompagnement, suivi et évaluation. Elle sollicite également les structures d'insertion pour diffuser les offres, assurer un retour des candidats retenus, recueillir les heures d'insertion réalisées et réaliser des bilans.

En 2016, la clause d'insertion sur le territoire du Pays de Brest, ce sont :

- 138 000 heures réalisées représentant 75 ETP sur une année ;
- 711 contrats de travail ;
- 319 bénéficiaires ;
- 32 maîtres d'ouvrage.

La MEFP a ainsi accompagné en amont **le maître d'ouvrage du téléphérique**, puis les entreprises pour le recrutement. Les heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion représentent l'emploi de **13 ETP sur l'année**.

Les temps forts de l'année 2017

› Accélérer la mise en œuvre de programmes 2014-2020

▪ **FEDER : près de 100 M€ programmés cette année**

- confirmation attendue mi-2017 de l'aide européenne pour le projet **Bretagne très haut débit** (75 M€)
- lancement en janvier d'un nouvel appel à **projets collaboratifs innovants** au croisement des filières économiques
- accélération de la programmation des projets issus des territoires, notamment en matière de **rénovation énergétique du logement social**, dans les 21 pays de Bretagne et les 2 Métropoles.
- poursuite du soutien aux **équipements scientifiques de pointe**, aux **PME** et aux **Pôles d'échanges multimodaux** (gares TGV).

▪ **FEADER : accélération des paiements et des mesures en faveur du développement rural**

La dynamique d'avancement du FEADER se confirme en 2017 pour l'ensemble des mesures agricoles, forestières et environnementales.

L'enjeu majeur sera de **rendre possible l'intégralité des paiements aux bénéficiaires** et de compléter ce bon démarrage pour les dispositifs de développement rural du **volet Leader** dans les Pays.

Cela ne sera rendu possible que par le déblocage de la situation difficile dans laquelle se trouvent les logiciels informatiques de gestion. La Région et l'Etat sont très mobilisés pour que les responsables du déploiement des systèmes d'informations puissent définitivement mettre à disposition des outils fonctionnels.

▪ **FSE : poursuite de la dynamique**

Le FSE poursuivra également sur la même tendance d'avancement, très régulière et conforme au rythme attendu pour ce programme. Plusieurs milliers de bénéficiaires (chômeurs, salariés, inactifs...) bénéficieront tout au long de l'année de **dispositifs d'accompagnement pour leur formation, leur retour à l'emploi ou encore la création d'entreprises**.

▪ **FEAMP : rattraper le démarrage tardif du programme**

Adopté fin 2015, le programme national FEAMP a connu un réel retard dans l'ouverture des dispositifs. L'Etat et la Région s'emploieront donc en 2017 à rattraper progressivement le retard pris, en renforçant en priorité **l'accompagnement des bénéficiaires** pour faciliter leur accès aux dispositifs et le dépôt de leurs projets.

› 2017 : valoriser les projets soutenus par l'Europe en Bretagne depuis 20 ans

L'aboutissement des premiers projets soutenus par les programmes européens illustre de manière concrète l'action de l'Union européenne sur l'ensemble du territoire.

Qu'ils soient structurants pour la Bretagne ou plus ciblés localement, les projets co-financés par l'Europe couvrent de nombreux domaines : recherche, numérique, agriculture, pêche, développement durable, formation, emploi...

Pour faire connaître la contribution, souvent méconnue, de l'Europe aux projets bretons, la Région et l'Etat prévoient d'organiser des visites et portes ouvertes tout au long de l'année, notamment à l'occasion de la Fête de l'Europe en mai.

L'approche retenue est aussi de rappeler aux Bretonnes et aux Bretons que les fonds européens contribuent au développement de leur territoire depuis plus de 20 ans.

Malgré le prochain déclenchement par le gouvernement britannique du processus de négociation pour une sortie de l'UE, le projet européen fêtera cette année le 60^e anniversaire de sa fondation portée par le Traité de Rome en 1957. La Bretagne soutiendra pleinement cet évènement."

› 2017 : anticiper l'après 2020

Si les programmes 2014-2020 ont encore plusieurs années de mise en œuvre devant eux, l'Union européenne démarre dès cette année ses travaux sur le prochain cadre d'intervention après 2020.

Des premières orientations sont attendues dès le 2nd semestre, que ce soit pour la future **Politique agricole Commune, la Politique de cohésion ou la Politique Commune de la Pêche.**

À l'heure où vont se structurer les grands principes d'intervention de l'Union, la Région a prévu de se mobiliser dès maintenant, en concertation avec ses partenaires, pour être partie prenante des débats.

L'un des principaux enjeux est de maintenir une forte mobilisation des programmes européens pour le territoire breton. La **politique de cohésion** de l'UE, dont toutes les régions d'Europe bénéficient, est un des piliers de l'action de l'UE. Le **Brexit**, s'il aura certainement un impact sur les négociations financières de l'après-2020, ne remet pas en cause cette politique, qui se poursuivra dans un cadre redéfini.

Les prochains rendez-vous européens à ne pas manquer

- **Jeudi 2 mars à Brest** (18h30 à l'UBO) : restitution de l'étude du CESER « **Et après ? Les enjeux du Brexit pour la Bretagne** ». L'Événement est organisé en partenariat avec le CESER, la Maison de l'Europe de Brest et le Conseil régional.
- **Samedi 25 mars** : cérémonies de commémoration du 60^e anniversaire de la signature des traités de Rome.
- **Fin mars : Comité régional de suivi des fonds européens**
- **M à Bruxelles** : inauguration de la Maison de la Bretagne/Europe
- **Mai : Fête de l'Europe** ponctuée, en Bretagne, de visites et portes ouvertes de projets européens.
- **Fin juin : Comité régional de suivi des fonds européens.**